

**Synthèse des projets EEDD
Année 2006-2007**

Suite à la circulaire de juillet 2004, l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable fait partie intégrante de la formation des élèves de la maternelle au lycée. La 2^{ème} phase de généralisation passe par le nouveau plan triennal en faveur de l'éducation au développement durable (EDD) 2007-2010.

Pour aider les enseignants et les formateurs à appréhender les apprentissages mis en œuvre avec les élèves de l'école primaire, le sous groupe EEDD s'est fixé pour objectif de **suivre des projets financés par le biais du Dossier Unique** sur différentes circonscriptions afin de :

- identifier les thématiques abordées dans un projet EEDD
- dégager les compétences du socle commun mises en œuvre
- identifier l'implication et l'apport spécifique des intervenants,
- encourager la formalisation et la valorisation des productions (expositions, mise en ligne, participation aux journées EEDD, au dossier Lamap...etc)

Les textes d'appui mentionnent le cadre institutionnel des actions EDD. (voir document ci joint)

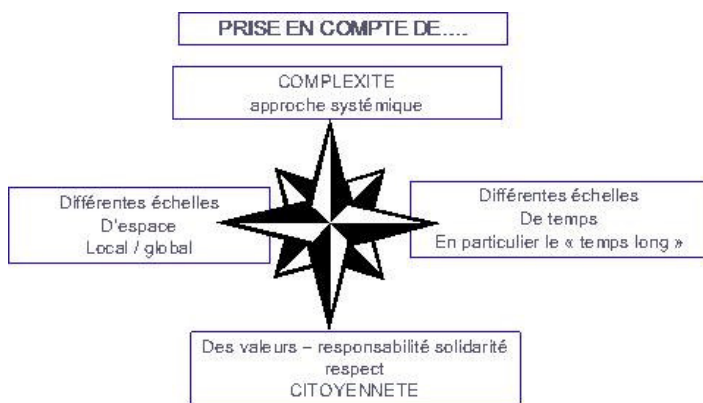
1. Pourquoi et comment mettre en œuvre un projet EEDD ?

Un projet EEDD à l'école permet de :

- ❑ **acquérir des connaissances** : aborder les concepts d'espace, de temps, de ressources énergétiques, d'écosystèmes, d'aménagement...
- ❑ **apprendre à raisonner** : partir de situations concrètes, observer, se questionner, voir les contradictions.
- ❑ **former le futur citoyen** : développer une attitude d'interrogation, de prise de conscience, de compréhension, de responsabilisation.
- ❑ **se situer dans le monde** : approche permettant d'appréhender les notions de l'ailleurs, du passé et du futur, prendre conscience de la variété du monde.

Pour mener à bien un projet EEDD il est important de prendre en compte :

- **Les différentes échelles d'espace** ; du local au global ou du global au local
- **Les différentes échelles de temps**, en particulier le " temps long " de l'avenir mais aussi de l'évolution par rapport au passé ; celui de la " durabilité.
- **La complexité** sous quelque forme que ce soit avec un regard sur les trois piliers du développement durable : environnement, économique et social et humain.
- **Une quatrième direction porte plus sur la dimension « éducation ».** Cette direction s'intéresse à la transmission des valeurs et à la citoyenneté.



<http://eduscol.education.fr>

2. Les projets EEDD suivis par le sous groupe

Chaque projet a été validé par la commission du dossier unique 2006-2007.

Il correspondait à une action s'inscrivant dans le cadre du projet d'école.

Les enseignants ont ciblé une thématique, repéré les compétences et les activités qui ont été mises en œuvre au cours du projet. Une restitution finale est également prévue.

Le suivi des projets a fait l'objet d'un accompagnement de la part du conseiller pédagogique de circonscription, de l'EMALA ou de l'animateur sciences.

Une grille de lecture ainsi qu'un document permettant de repérer les apprentissages liés au socle commun de compétences ont été rédigés en concertation avec les enseignants.

Le tableau ci-dessous reprend les caractéristiques générales (thèmes abordées, partenaires, niveau de classe...) de chaque projet. Le document d'accompagnement fait ressortir les démarches et compétences mises en œuvre au travers d'un projet EEDD.

Education au Développement Durable (EDD) à l'École **Textes d'appui**

- **La charte de l'environnement du 1^{er} mars 2005, adossée la constitution**, dont l'article 8 mentionne que *l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.*
- **Le décret du socle commun de connaissances et de compétences** (D.n°2006-830 du 11/07/2006) qui mentionne dans son introduction de *comprendre les grands défis de l'humanité, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète*, ainsi que :
 - o pour la culture scientifique et technologique : *distinction entre faits et hypothèses, opinions et croyances, abord de la complexité, impact de l'homme sur l'environnement, influence de l'homme sur les écosystèmes et responsabilité face à l'environnement*
 - o pour la culture humaniste : *sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité, projection dans l'avenir, enrichissement de la perception du réel, ouverture à la diversité des situations humaines, réflexion sur ses propres opinions et sentiments, repères sur le territoire et ses aménagements, droits de l'homme, diversité des civilisations, grands principes de production et d'échanges, mondialisation, inégalités et interdépendances dans le monde, notions de ressources, de contrainte, de risque, développement durable*
 - o pour les compétences sociales et civiques : *valeurs, savoirs, pratiques et comportements, sentiment d'appartenance, travailler en équipe, savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, développer l'esprit critique, distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité, soumettre à critique l'information et la mettre à distance, savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, développer son intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de société, évaluer les conséquences de ses actes, sens de la responsabilité et de la solidarité, permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie en citoyens éclairés*
- **Cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM**, BO n°1 du 4/01/07 : *La mise en œuvre du cahier des charges de la formation des maîtres s'appuie sur le décret du 11 juillet 2006 définissant le socle commun de connaissances et de compétences (voir ci-dessus), les arrêtés définissant les programmes d'enseignement ainsi que les circulaires (voir ci-dessous), les notes de service et les autres textes officiels précisant les engagements éducatifs de l'institution scolaire, **notamment l'éducation à la santé et l'éducation à l'environnement pour un développement durable avec les obligations résultant de la mise en œuvre de l'article 8 de la Charte de l'Environnement** (voir ci-dessus).*
- **La circulaire 2007-077 du 29 mars 2007** : « **Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable** » qui complète la circulaire 2004-110 du 8 juillet 2004 de Généralisation de l'EEDD et qui développe trois objectifs :
 - o Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement : *comprendre l'unité et la complexité du monde, développer le travail entre les disciplines, former à une démarche scientifique et prospective permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée, conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires intra et inter-générationnelle, aider les enseignants à une*

relecture des programmes intégrant pleinement les problématiques du développement durable

- Multiplier les démarches globales dans les établissements et les écoles : démarche d'établissement éco-responsable, établissement en démarche de développement durable (E3D) se caractérisant par l'articulation et la mise en synergie entre les différents niveaux d'action (enseignement, vie d'établissement et lien au territoire proche)
 - Former les professeurs et autres personnels impliqués dans cette éducation : éduquer au choix et non enseigner des choix, travail sur les contenus disciplinaires et permettre le renouvellement des problématiques en les ouvrant à des objectifs éducatifs plus vastes
- **Plan académique d'accompagnement de la généralisation de l'EEDD, mars 2005**, qui redéfinit des objectifs, des cadres de travail, une démarche, un territoire, un plan pluriannuel de priorités, des partenariats, une organisation académique, un dispositif d'animation et de formation, des ressources et un accompagnement des projets d'école et d'établissement.

Remerciements pour le suivi et la rédaction des documents à tous les membres du sous-groupe EEDD :

- Marie-Jo Allibe, CPC Voiron 1
- Denis Blanchon, CPC Echirolles Seyssins
- Joelle Bottin, CPC Fontaine Vercors
- Frédérique Maiaux, CPC Bourgoin 3
- Michel Nordmann Gidouin, CPC Grenoble 4
- Colette Pascal, Professeur de SVT, collège J. Flandrin Corenc
- Véronique Pellissier, EMALA Oisans, Grenoble Montagne
- François Plazy, chargé de mission EEDD IUFM de Grenoble
- Pierre Sigayret, EMALA Grenoble Montagne
- Françoise Verdetti Professeur de SVT, Muséum de Grenoble

TABLEAU DES PROJETS EEDD SUIVIS

	EMALA Trièves Nord	EMALA Trièves Nord	Fontaine Vercors	EMALA Oisans	Grenoble 4	Bourgoin 3	Voiron 1	Echirolles Seyssins	Grenoble 5	Grenoble 3
Personne assurant le suivi	Pierre Sigayret		Joelle Bottin	Véronique Pellissier	Michel Nordman	Frédérique Maiaux	Marie Jo Allibe	Denis Blanchon	Colette Pascale	Evelyne Touchard
Dispositif	Projet ENS	Defi maisons éco citoyennes	Ville de Fontaine	1000 défis pour ma planète	ENS / REP	ENS	1000 défis pour ma planète Pays Voiironnais	Ville d'Echirolles	ENS	autres communes
Thèmes abordés	La forêt et l'eau	Les énergies et les matériaux	Le jardin pédagogique	L'eau et les déchets	Le marais et la forêt	Les paysages : la montagne, la ville, la mer	L'eau, l'air, la forêt	Les énergies	Les déchets : recyclage	Les déplacements dans la ville
Etablissement	Ecoles du Trièves et de l'Oisans		Ecole Jeanne Labourbe/ Ecole mat Elsa Triolet	7 écoles de l'Oisans	Ecole le Bourg, Pt de Claix/ Ecole Malhivert	Ecole Savas Mépin	Ecoles de St Etienne de Crossey/ St Aupre/Moirans	Ecole Jean Moulin Echirolles	Collège de Corenc	Ecole Paul Mistral Grenoble
Cycle/classes	25 classes tous cycles	Classes uniques	3 classes cycle 1 3 classes cycles 2 et 3	11 classes	2 classes cycles 2 et 3 2 classes c 2 et 3	4 classes de l'école concernées	2 classes cycles 2 et 3	3 classes cycle 2 et CLIS	Classes de 6ème	3 classes cycle 3
Financier(s)	EMALA C.Général	EMALA	IA Ville de Fontaine/ Veurey	EMALA IA CRDP Région RhôneAlpes	IA C.Général	IA CGénéral	IA DIREN	IA Diren	C. Général	IA Région
Partenaires	CPIE ONF Drac nature	Terre vivante AGEDEN	Jeunes et Nature	Parc des Ecrins	ONF	Cartusiana	Pierre Aldebert/ CCSTI	AGEDEN Terre Vivante	FRAPNA	ADTC